

Du jeune foyer à la famille nombreuse

ASSOCIATION
des FAMILLES
d'ARMENTIÈRES

10, rue Saint-Exupéry
59280 ARMENTIÈRES

Armentières, le 28 juin 2024

Chère adhérente, cher adhérent,

Parmi les nombreuses activités proposées pour le deuxième semestre 2024, votre Association vous invite aux manifestations présentées ci-dessous :

Date	Destination / Description de la manifestation	Horaires	Lieux	Tarifs*
Dimanche 15 septembre 2024	Journée dans l'Audomarois.	Rendez-vous à 08H30 – Église Saint Vaast - Armentières Retour vers 18H00 au même endroit.	Coupole, planétarium de Wizernes (Saint Omer), Croisière sur le marais (Clairmarais)	45 €* par personne adhérente (à partir de 13 ans)
Dimanche 20 octobre 2024	Repas familial annuel : Carbonnade flamande	À partir de 12H30	Foyer restaurant rue du Maréchal De Lattre De Tassigny à Armentières	20 €* par personne adhérente (à partir de 13 ans)
Dimanche 03 novembre 2024	Loto familial (Dont une partie offerte aux enfants jusqu'à 12 ans)	Ouverture des portes à 14H30	Salle Line Renaud 821 rue d'Armentières à Nieppe	1 € la carte + petite restauration sur place
Samedi 16 novembre 2024	Vide-greniers couvert	9H00-17H00 (À partir de 8H00 pour les exposants)	Salle Marie Lecocq, rue Sadi Carnot Armentières	Location table : - adhérents : 5€ - non adhérents : 8€ Location d'1 emplacement pour portant (personnel ou prêté par l'association) : 2 €
Dimanche 8 décembre 2024	Marché de Noël en Allemagne	Rendez-vous à 06H15 – Église Saint Vaast - Armentières Retour vers 22H30 au même endroit.	Aix la Chapelle et Monschau	45 € par personne adhérente * Carte d'identité obligatoire / Carte européenne d'assurance maladie vivement conseillée.

***Gratuit pour les enfants d'adhérent jusqu'à 12 ans inclus**

Merci de nous retourner le ou les coupons de réservation de votre choix avec le règlement, le cas échéant, par chèque à l'ordre de l'Association des Familles d'Armentières : 1 chèque différent pour chacune des manifestations.

Dans l'espoir de vous rencontrer au cours de ces différents événements, nous vous prions de croire, chère adhérente, cher adhérent, à l'assurance de notre entier dévouement.

Pour le CA,
le Président, Jean-Yves PAYEN



P.S. : Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour 2024, merci de joindre un chèque supplémentaire de 20 euros, les activités de l'Association étant réservées aux adhérents à jour de cotisation.

Merci de rédiger un chèque par manifestation, à l'ordre de l'Association des Familles d'Armentières à faire parvenir avec le coupon ou les coupons **le plus rapidement possible** Chez Anne Marie LEROY, 35 Rue de l'Industrie, 59 280 ARMENTIÈRES.



Journée familiale dans
L'Audomarois



Dimanche 15 septembre 2024

Mr et Mme

Adresse :

Téléphone (impératif pour valider votre réservation) :

souhaitent participer à la sortie du Dimanche 15 septembre 2024 dans l'Audomarois et réservent :

..... places à 45 € = €*
+ places gratuites
+ chocolatinnes à 1 € = €

Nombre TOTAL de places :.....*

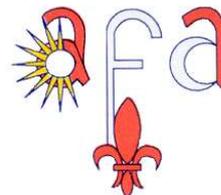
Prix total à régler : euros

*merci de préciser le prénom et la date de naissance des **enfants jusqu'à 12 ans inclus** dans le tableau ci-dessous.

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance
Enfant 4		Enfant 5		Enfant 6	
Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance



Repas familial annuel



Dimanche 20 octobre 2024

Au menu : Apéritif, Carbonnade flamande, fromage, dessert surprise et café.

Les boissons seront vendues à prix modiques.

Mr et Mme

Adresse :

.....

Téléphone : participeront au repas du 20 octobre 2024 et

réservent : REPAS à 20 € =euros.

..... REPAS gratuits.

Nombre total de repas :

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association des Familles d'Armentières et à faire parvenir chez :
Anne Marie LEROY, 35 Rue de l'Industrie, 59 280 ARMENTIÈRES.

Pour faciliter le travail de trésorerie, merci de bien vouloir établir un chèque différent par événement.



LOTO

Dimanche 3 novembre 2024

Salle Line RENAUD - NIEPPE

Mr et Mme

Adresse :

Téléphone : participeront à l'après-midi LOTO du 3 novembre 2024.

Nombre de personnes : Adultes : ; Enfants : ; TOTAL :

Pour un meilleur confort et pour faciliter la réservation des places dans la salle, merci de préciser ci-dessous le nombre éventuel de personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant) ou d'enfants en bas-âge (en poussette) :

Souhaitent réserver : croque-monsieur(s) à 1,50 € pièce = €

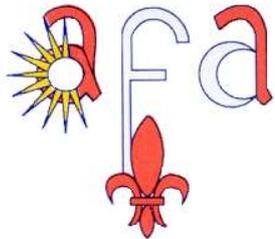
..... gaufre(s) à 1,50 € pièce = €

..... éclairs au chocolat(s) à 1,50 € pièce = €

TOTAL à régler au moment de la réservation : €

Chèque à l'ordre de l'« Association des familles d'Armentières » à renvoyer avec le coupon de réservation
chez **Anne Marie LEROY, 35 Rue de l'Industrie, 59 280 ARMENTIÈRES.**

Pour faciliter le travail de trésorerie, merci de bien vouloir établir un chèque différent par événement.



Du jeune foyer à la famille nombreuse

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ASSOCIATION
des FAMILLES
d'ARMENTIÈRES

10, rue Saint-Exupéry
59280 ARMENTIÈRES



FONCTIONNEMENT DU VIDE GRENIER – 16 novembre 2024 :

Chaque **adhérent** souhaitant vendre des articles loue **une table au tarif de 5 €** pour la journée de 8H00 à 17H00.

La vente (= la location d'une table) est ouverte aux personnes **non adhérentes** au **tarif de 8 €** pour la journée de 8H00 à 17H00.

La location **d'un emplacement supplémentaire pour installer un portant** est proposée à tous au tarif de **2 €** (portant personnel ou prêté par l'Association des familles)

Les acheteurs sont adhérents ou non, ouverture au public à partir de 9H00.

- Chaque vendeur gère ses ventes, il a l'entière responsabilité des articles mis en vente et de sa caisse. L'association ne peut être tenue responsable en cas de vol ou d'erreur de paiement par exemple.
- L'association propose **un stand « prise d'adhésions »** pour les personnes qui ne sont pas encore adhérentes et qui souhaitent le devenir ainsi qu'un **un stand « bar »**.
- La location d'une table (et d'un emplacement pour portant éventuel) se fait par réservation à l'aide du coupon joint. **Le nombre de tables étant limité, les réservations seront validées par ordre d'arrivée, merci de nous retourner le bon de réservation dûment complété le plus rapidement possible à l'adresse indiquée en bas du coupon.**

BON DE RÉSERVATION - VIDE GRENIER – 16 novembre 2024 :

Mr ou Mme

Adresse :

Téléphone (*impératif pour valider votre réservation*) :

souhaite participer au vide grenier couvert de l'Association des Familles du samedi 16 novembre 2024 et réserve :

Une table : 5 € (tarif adhérent) ou 8 € (tarif adhérent)

Un emplacement supplémentaire pour portant : 2 €

Je joins un chèque de € libellé à l'ordre de l'Association des familles d'Armentières.

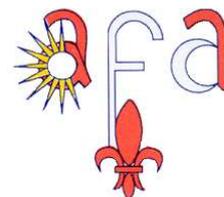
* J'atteste avoir lu et compris le mode de fonctionnement du vide grenier couvert de l'Association des Familles d'Armentières et j'en accepte toutes les conditions.

***Case à cocher obligatoirement pour valider votre réservation.**

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association des Familles d'Armentières et à faire parvenir avec ce coupon **le plus rapidement possible** Chez **Anne Marie LEROY, 35 Rue de l'Industrie, 59 280 ARMENTIÈRES**
Pour faciliter le travail de trésorerie, merci de bien vouloir établir un chèque différent par événement.



Marché de Noël à Aix La Chapelle et
Monschau



Dimanche 8 décembre 2024

Mr et Mme

Adresse :

Téléphone (*impératif pour valider votre réservation*) :

souhaitent participer à la sortie du Dimanche 8 décembre 2024 au marché de Noël de Aix la Chapelle et
Monschau et réservent :

..... places à 45 € = €*
+ places gratuites

Nombre TOTAL de places :.....*

Prix total à régler : euros

merci de préciser le prénom et la date de naissance des **enfants jusqu'à 12 ans inclus dans le tableau ci-dessous.*

Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance
Enfant 4		Enfant 5		Enfant 6	
Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance	Prénom	Date de naissance

**En cas d'impossibilité de participer à cette sortie, merci de prévenir l'Association plus d'un mois avant le départ, dans le cas contraire, nous conserverons la somme forfaitaire de 15 euros pour les frais engagés auprès des différents prestataires.*